
Les États accroîtront encore leur coopération

- Face à ces changements, les États ont notamment resserré la coopération à leur avantage mutuel. Les États se montrent de plus en plus disposés à conclure des accords internationaux par lesquels ils abandonnent volontairement des éléments de leur souveraineté économique. S'ils procèdent ainsi, par exemple dans le cadre d'accords commerciaux régionaux, c'est pour garantir à leurs sociétés des avantages qu'ils ne pourraient leur procurer en agissant seuls. Les pays avancés et tributaires du commerce tels le Canada encouragent la mise en place d'une réglementation internationale pour régir le comportement collectif des États parce qu'ils estiment que des règles contraignantes constituent à la fois la meilleure garantie d'une plus large coopération et la meilleure protection contre l'unilatéralisme.

L'intégration économique s'en trouvera élargie

- De plus en plus nombreux tant au niveau régional qu'à l'échelle mondiale, les régimes de réglementation favorisent une intégration plus poussée. En stimulant l'activité économique du secteur privé, ils accélèrent l'accroissement des flux d'échanges et d'investissements transfrontières. Cependant, l'expansion des organisations régionales s'accompagne de la possibilité d'enfermement sur soi et du risque de voir le monde découpé en plusieurs blocs économiques concurrents. Les institutions économiques et commerciales multilatérales, tout comme les relations entre régions, doivent évoluer de manière à nous garder d'un tel danger et à se renforcer réciproquement.

Les rôles changent dans le monde

- De même que le système international évolue, les rôles traditionnellement joués par les principaux acteurs évoluent à leur tour. Les États-Unis restent aujourd'hui la seule superpuissance économique et militaire sur la scène mondiale. Leur adaptation à ce nouveau rôle n'est pas encore achevée. De son côté, l'Union européenne est de plus en plus présente sur l'échiquier politique, tout en poussant son intégration économique. Le partenariat transatlantique continue de mener le jeu pour ce qui est de l'établissement des règles du système international naissant, mais son poids relatif est de plus en plus partagé avec d'autres régions.

Le pouvoir économique se déplace de plus en plus vers les pays d'Asie, aujourd'hui menés par le Japon, et l'influence politique ne tardera pas à suivre. En particulier, la Chine continuera de croître, pour devenir une puissance non seulement régionale, mais mondiale à tous égards. Le mécanisme de Coopération économique Asie-